PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 10 mars 2026 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 19 h 30.

2026-03-074 APPUI - COOPÉRATIVE GRANDE OURSE

ATTENDU le projet de construction de logements abordables de l'organisme Grande Ourse ;

ATTENDU QUE par la résolution 2024-03-096, la Municipalité a déjà appuyé le projet de l'organisme, notamment en réservant une partie du terrain municipal situé sur le chemin de la Rivière, portant le numéro de lot 2 990 968 ;

ATTENDU QUE les principaux programmes de subvention auxquels ce projet est admissible requièrent une contribution de la Municipalité ;

ATTENDU QUE l'organisme Grande Ourse a présenté un montage financier bonifié incluant deux nouvelles sources de subvention susceptibles de réduire de manière significative la contribution de la Municipalité ;

ATTENDU QUE l'organisme doit obtenir l'appui formel de la Municipalité afin de déposer ces nouvelles demandes de subvention.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Derek Bernard

et résolu à l'unanimité

D'APPUYER le projet Grande Ourse tel que présenté ;

D'APPUYER les démarches de l'organisme visant le dépôt de demandes de subvention auprès du programme Maisons Canada, du programme Financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations abordables (FIERH), ainsi que de tout autre programme de subvention de nature similaire.

ADOPTÉE

Note: Avant l'adoption de la résolution, Guy Séguin propose de remplacer le dernier paragraphe ainsi:

***DE CONFIRMER** l'appui de la Municipalité au projet de la Grande Ourse auprès de la Société d'habitation du Québec et d'appuyer les démarches de l'organisme visant le dépôt de demandes de subvention auprès du programme Maisons Canada, ainsi que de tout autre programme de subvention de nature similaire.*

Manon Paquin demande le vote sur cette modification :

- *Votent en faveur: Sandrine Dupuis, Patrice Godin et Guy Séguin ;*
- *Votent en défaveur: Derek Bernard, Christian Lachaine, Manon Paquin et Jean-Claude Rocheleau.*

La modification n'est pas adoptée.

Copie certifiée conforme à l'original



François Pépin, ing. MScA ASC
Directeur général et greffier-trésorier

Date: 11 mars 2026